

CQP Opérateur vitrage

RNCP36223 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 3
Code(s) NSF	252
Formacode(s)	23637, 31301, 23657
Code(s) ROME	I1604
Type d'enregistrement	Enregistrement sur demande
Convention collective	3034 — Services de l'automobile (Commerce et réparation de l'automobile, du cycle et du motocycle, activités connexe, contrôle technique automobile, formation des conducteurs)
Date d'enregistrement	25/02/2022
Date d'échéance	25/02/2027

Certificateur(s)

ASS NATIONALE FORMATION AUTOMOBILE · SIRET : 78467149700385

- CPNE des services de l'automobile

<https://www.services-automobiles.fr>

cpne des services de l'automobile

<https://www.services-automobile.fr>

Partenaires habilités

19 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 19 à former et organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
123 FORMATION	98197788700018	Former et organiser l'évaluation
CARGLASS SERVICES	82451501900019	Former et organiser l'évaluation
CEOS ACADEMY	91009758300017	Former et organiser l'évaluation
ECOLE DU PARE-BRISE	89050027500023	Former et organiser l'évaluation
GLASS AND BOOST	83029285000013	Former et organiser l'évaluation
GLASTINT DEVELOPPEMENT	50085553100025	Former et organiser l'évaluation
GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE	39977792900080	Former et organiser l'évaluation
GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE	39977792900205	Former et organiser l'évaluation
GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE	39977792900361	Former et organiser l'évaluation
GROUPEMENT NATIONAL FORMATION AUTOMOBILE	39977792900387	Former et organiser l'évaluation

Liste complète des 19 partenaires habilités : <https://data.aktaconseil.fr/certifications/rncp36223-cqp-operateur-vitrage/partenaires>

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Le CQP « Opérateur vitrage » a été créé par la Commission paritaire nationale de janvier 2014.

Conformément à l'accord paritaire national du 20 janvier 2004 et à l'avenant n° 71 du 3 juillet 2014 relatif aux classifications et aux qualifications professionnelles, à l'insertion et à la formation professionnelle, modifié par avenant n° 81 du 19 octobre 2016, étendu par arrêté du 21 mars 2017 (J.O. du 1er avril), un CQP est une certification délivrée par la branche, attestant de l'acquisition des connaissances professionnelles nécessaires pour exercer un emploi correspondant à une qualification de branche.

A chaque qualification de branche est associé, sauf si la certification de la qualification ne peut être reconnue que par un diplôme d'Etat, ou sauf exception définie par la commission paritaire nationale, un certificat de qualification professionnelle (CQP) qui est mentionné à la rubrique "mode d'accès" de la fiche de qualification considérée.

Le contenu de chaque CQP est décrit dans un "référentiel", document de référence établi par l'ANFA. Le processus de création et de modification des référentiels de CQP est fixé par délibération paritaire adoptée en commission paritaire nationale. Un accord paritaire national annexé à la convention collective définit les publics visés, les conditions d'obtention des CQP, et plus généralement les missions dévolues à l'ANFA pour la gestion du dispositif.

L'opérateur vitrage assure le remplacement et les réparations de vitrages sur tous types de véhicules. Le CQP Opérateur Vitrage permet d'accéder à la qualification d'opérateur vitrage, positionné à l'échelon 3 de la Convention collective des services de l'automobile N°3034.

ACTIVITÉS VISÉES

Réalisation de l'ensemble des interventions courantes de réparation et de remplacement de vitrages telles que la dépose et pose de pare-brise à joint ou collés, le démontage et remontage de vitres latérales / lunettes arrière, toit panoramique, et autres vitrages, la réparation de tous types de pare-brise, le démontage / remontage / réglage des optiques de phares et le cas échéant leur rénovation, ainsi que le gravage de vitrages, la pose de protection de dépannage, le nettoyage des bris de verre dans le véhicule. Les opérations de réparation et de remplacement de vitrages mentionnées sont réalisées dans le cadre de procédures prédéfinies. Elles peuvent être réglementées et nécessiter l'utilisation d'équipements adaptés.

Remplacement et réglages d'accessoires liés au vitrage et/ou à la signalisation des véhicules.

Utilisation de la documentation technique.

Agencement et entretien du poste de travail, de l'outillage et des équipements.

Application des procédures qualité et sécurité des personnes et des biens, en vigueur dans l'entreprise.

Accueil et conseil de la clientèle.

Etablissement de tous documents utiles.

Vente additionnelle en lien avec l'intervention.

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Déposer/reposer un vitrage inamovible avec contrôle d'étanchéité pour le remplacement du vitrage collé en appliquant les règles de sécurité

Déposer/reposer un vitrage amovible avec réglage et paramétrage manuel pour son remplacement dans le respect des règles de sécurité

Evaluer la réparabilité du vitrage pour envisager la réparation ou non du vitrage en respectant les critères de réparabilité

Réparer un pare-brise pour supprimer un impact en appliquant les règles de sécurité à l'aide des outils, produits et méthodes de réparation

Accueillir le client pour une intervention sur le vitrage en créant un climat de confiance et en personnalisant la prise de contact

Proposer des prestations additionnelles à l'intervention vitrage adaptées aux besoins du client pour atteindre les objectifs de vente fixés par l'entreprise

Blocs de compétences

RNCP36223BC01 — Remplacement de vitrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Déposer/reposer un vitrage inamovible avec contrôle d'étanchéité pour le remplacement du vitrage collé en appliquant les règles de sécurité
- Déposer/reposer un vitrage amovible avec réglage et paramétrage manuel pour son remplacement dans le respect des règles de sécurité

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation professionnelle portant sur la dépose et repose d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA .

RNCP36223BC02 — Réparation de vitrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Evaluer la réparabilité du vitrage pour envisager la réparation ou non du vitrage en respectant les critères de réparabilité
- Réparer un pare-brise pour supprimer un impact en appliquant les règles de sécurité à l'aide des outils, produits et méthodes de réparation

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation professionnelle portant sur la réparation d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA, complétée par un QCM portant sur les critères de réparabilité d'un vitrage sur la base d'un sujet modèle fourni par l'ANFA.

RNCP36223BC03 — Accueil clientèle vitrage

LISTE DE COMPÉTENCES

- Accueillir le client pour une intervention sur le vitrage en créant un climat de confiance et en personnalisant la prise de contact
- Proposer des prestations additionnelles à l'intervention vitrage adaptées aux besoins du client pour atteindre les objectifs de vente fixés par l'entreprise

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Une mise en situation professionnelle portant sur la réparation d'un pare-brise sur la base d'une grille d'évaluation fournie par les services de l'ANFA.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

L'Opérateur vitrage travaille dans des entreprises spécialisées dans le secteur du vitrage mais on le retrouve aussi dans les entreprises des réseaux constructeurs (concessions / succursales et agences), comme dans les entreprises spécialisées en carrosserie. Certaines entreprises de types centre-auto développent également cette activité.

Le domaine du vitrage est représenté par différentes enseignes regroupées dans les réseaux spécialistes (Carglass, Mondial Pare-Brise, France Pare-Brise, Rapid Pare-Brise) et les franchises pour garage et carrosserie.

Près de 700 000 réparations de pare-brise sont effectuées par an et environ 8 000 salariés travaillent dans les enseignes spécialistes du vitrage. Ces dernières sont de petites structures (1 à 5 salariés, le plus souvent).

Malgré la stagnation du nombre d'opérations de vitrage, le chiffre d'affaires global a tendance à augmenter en raison du développement de la technicité : les aides à la conduite équipent de plus en plus les pare-brise et entraînent des interventions plus complexes .

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Opérateur vitrage

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Très élevée (5/5)
Facteurs principaux	Intensité d'embauche, Lien formation-emploi, Conditions de travail contraignantes
Salaire médian (mensuel)	1 910 €
Diplôme le plus fréquent	CAP, BEP ou équivalent en mécanique, électricité, électronique (37 % des actifs en emploi)

Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules · tension 5/5 (Très élevée) G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules · tension 5/5 (Très élevée)
Projets de recrutement (BMO 2026)	22 431
Jugés difficiles à recruter	71 %
Emplois saisonniers	5 %
Familles professionnelles (FAP)	G0B41 — Ouvriers mécaniciens de véhicules G1X71 — Techniciens et agents de maîtrise en maintenance de véhicules

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, Contrat de professionnalisation, VAE

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION, VAE

Le jury est composé de trois membres : deux professionnels (un représentant des organisations professionnelles et un représentant des organisations syndicales de salariés représentées en C.P.N.) et d'un formateur, n'ayant pas pris part à l'accompagnement ou à la formation, désigné par l'ANFA.

Base légale

Date de décision	25/02/2022
Durée de l'enregistrement	5 ans
Date d'échéance de l'enregistrement	25/02/2027

Statistiques

Année	Certifiés	Dont VAE	Insertion 6 mois	Métier 2 ans
2020	86	0	100 %	—
2019	213	0	100 %	—

Liens avec d'autres certifications

ANCIENNES VERSIONS

RNCP34265

Pour plus d'informations

LIEN VERS LE DESCRIPTIF

<https://www.anfa-auto.fr/rncsa/operateur-vitrage>

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/36223/>

Où se former

Formations référencées	9
Organismes	2

Régions couvertes	2
Prix indicatif	800 € – 5 750 €
Durée	21 – 875 h

Offre de formation — MonCompteFormation (Caisse des Dépôts), licence ouverte.

Entrées et sorties de formation

Entrées en formation	144
Parcours menés à terme	141
Taux d'achèvement	98 %
Période	05/2023 – 09/2026

Entrées et sorties — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.

Demande CPF — formations engagées

Dossiers CPF engagés	156
Montant total engagé	429 791 €
Coût moyen par dossier	2 755 €
Durée moyenne	84 h
Période	05/2023 – 08/2026
France compétences	86 %
Reste à charge titulaire	8 %
France Travail	6 %
Entreprise	0 %
Régions	0 %
OPCO	0 %

Formations engagées via le CPF — Caisse des Dépôts (open data), tous organismes confondus.